



COMITE DEP ARTEMENTAL
DES ALPES-MARITIMES

COUPE DES ALPES MARITIMES DE TENNIS DE TABLE 2008/2009

REGLEMENT

Compétition par équipes de 2 joueurs (ou joueuses ou mixte) du même club.

Coût de l'engagement pour 2008/2009 : 15 EUROS par équipe.

5 catégories pour les messieurs et 1 pour les féminines avec possibilité pour les féminines de participer en mixte dans une coupe messieurs avec un partenaire de leur club.

Coupe A : 25, 30, 35

Coupe B : 40, 45, 50

Coupe C : 55, 60, 65

Coupe D : 70, 75, 80

Coupe E : 85, 90, NC

Coupe F : Féminines exclusivement

FORMULE DE LA COMPETITION

Système coupe DAVIS, 4 simples et un double. Parties en 3 sets gagnants.

L'ordre des rencontres est déterminé en fonction du tirage au sort.

Pour chaque coupe, constitution de poules de 4 par tirage au sort. Qualification des deux premiers de chaque poule pour une soirée de barrage où les premiers de poules rencontreront les deuxièmes des poules associés. Les vainqueurs se retrouveront lors de la journée finale (en même temps que les finales du championnat) avec élimination directe. Le tableau final sera constitué par tirage au sort.

Une équipe est en principe formée pour toute l'épreuve mais vous pourrez toujours jouer avec qui vous voulez pourvu que le remplaçant n'ait pas déjà joué dans une autre équipe et ne soit mieux classé que celui qu'il remplace.

Tous les participants qui jouent la première journée de la compétition dans les différents niveaux de la coupe des AM seront autorisés à poursuivre avec leur équipe au niveau identique, même en cas de changement de leur classement lors de la deuxième phase.

En résumé, 2 joueurs suffisent pour s'engager même si vous comptez jouer à plusieurs.

Le premier tour aura lieu vendredi 12 décembre 2008 à 20 heures

Le deuxième tour aura lieu vendredi 16 janvier 2009 à 20 heures

Le troisième tour aura lieu vendredi 13 février 2009 à 20 heures

Le barrage aura lieu le vendredi 20 mars 2009 à 20 heures

Particularité : Les parties de poule doivent être terminées pour le 29 février 2008. Le club premier nommé reçoit. Les matchs peuvent, par arrangement téléphonique entre les 2 capitaines, être joués dans les 15 jours avant ou après la date officielle, le responsable de l'épreuve pouvant être saisi en cas de désaccord afin de trancher ou faire appel à l'arbitrage de la commission sportive.

Les feuilles de rencontre (à 2 joueurs) sont à récupérer auprès du trésorier départemental Christophe CORNIGLION tel : 06 09 84 52 13. Les résultats de chaque rencontre seront transmis par E mail ou par téléphone au responsable de l'épreuve dès le lendemain par l'équipe qui reçoit.

Les feuilles de match sont à envoyer par la poste au responsable de l'épreuve (feuille bleue), à Nikita IONNIKOFF (feuille jaune) et les feuilles rose et blanche réparties entre les deux clubs.

Les résultats individuels seront pris en compte pour le calcul du classement des joueurs.

Coordonnées du responsable :

E MAIL : jymbourguignon@cegetel.net

PORTABLE : 06 12 10 88 11

Adresse : 127, traverse de la forêt 06250 MOUGINS

Les finales des différents niveaux se feront le dimanche 17 mai 2009 (le lieu restant à définir) et toutes en même temps. Les trophées (1 par niveau) seront remis lors de l'Assemblée Générale du CDAM.

Le responsable Jean-Yves BOURGUIGNON